



Écoles de la commune de Saint-Pierre la Noue

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2 – Jeudi 25 février

Ce conseil d'école s'est déroulé en visioconférence. Heure de début 18H

Présenter l'ordre du jour : LE PPMS

Vote (pour ou contre des conseils d'écoles) :

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
- Les évaluations cp-ce1.
- Le protocole sanitaire renforcé.
- Travaux effectués et investissements 2020-2021
- Activités et projets divers.
- Questions diverses. (envoyée une semaine avant le conseil)

Présentation du conseil + approbation du dernier PV

à l'unanimité est voté un seul conseil pour les 2 écoles

Enseignants présents virtuellement : Mr HARSCOET, Mme JIMENEZ, Mr DAVID, Mme FOUGEROUX, Mme DUCLOS, Mme LAOUABDIA

Parents élus présents virtuellement : Mr RENAUD, Mme VINET, Mme DELETANG, Mme RICHARD, Mme NOMER, Mme HARIBOU, Mme BOULINGUEZ, Mme PIAUD, Mme FERRY, Mme FOLOPPE

Représentants de la mairie présents virtuellement : Mme PARONEAU, Mme BONIFFAIT

Représentant de la DDEN présent virtuellement : Mr GUIBERTEAU

Excusés : Mme l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme CROSSETTE, Mr GARCIA, Mme PELLETIER, Mme GRANET

Route de Péré
17700 SAINT-PIERRE LA NOUE
07 56 06 85 80
ce.0170535P@ac-poitiers.fr

1- Protocole sanitaire

- Couvre-feu à partir de 18h ce qui bouscule les APC ainsi que les rdv parents
- Non-brassage des élèves avec une attention particulière pour la restauration scolaire : espacement des élèves 5/table
- Port d'un masque de catégorie 1 pour les adultes et les élèves (sauf en maternelle) et aération renforcée.

2- Informations sur le PPMS

Merci à la mairie pour l'achat des 6 cornes de brume nautiques sur St Germain.

PPMS risques majeurs : dossier permettant de se préparer à l'éventualité d'un risque majeur (risques sismiques, nucléaires, industriels, inondations, transport de matières dangereuses, ...)

Saint Pierre La Noue

Risques éventuels : Le transport de matières dangereuses et la tempête.

Un lieu de mise en sûreté est défini dans chaque école.

St Germain : Les élèves de maternelle restent dans leur classe, tandis que les CP et les CE1-CE2 doivent se réfugier dans la salle de motricité (sauf restrictions sanitaires les élèves restent dans leurs classes).

En cas de tempête, selon la direction des vents, le préau ou le réfectoire peuvent également servir de lieux de mise en sûreté.

Péré : il s'agirait (étant donné l'aménagement des salles de classe de l'école de Péré) de rester en classe.

PPMS attentat intrusion : dossier permettant de se préparer à l'éventualité d'un attentat ou d'une intrusion au sein de l'école.

En cas d'attaque ou d'intrusion deux possibilités : s'échapper ou s'enfermer. La deuxième solution est envisagée.

Un lieu de mise en sûreté est défini dans chaque école.

St Germain : Les élèves de maternelle et les élèves d'élémentaire restent dans leur classe. Les portes des bâtiments sont fermées, les rideaux sont tirés, les lumières éteintes. Les élèves sont au sol. Exercice réalisé le 12/10/2020 à 15H30.

Péré : les élèves restent dans leur classe. Les portes des bâtiments sont fermées, les rideaux sont tirés, les lumières éteintes, les élèves sont au sol.

En cas d'alerte (instructions aux parents)

- Ne pas aller chercher son enfant à l'école pour ne pas l'exposer à un danger ni s'exposer soi-même
- Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux (laisser les secours s'organiser) ;
- Écouter la radio et respecter les consignes de sécurité.

Exercices : Trois exercices de mise en sûreté doivent être réalisés chaque année dont un exercice attentat intrusion. Exercice à prévoir également sur le temps périscolaire.

Moyens utilisés pour prévenir les occupants :

- Pour signaler un risque majeur : coup de sifflet.
- En cas de risque intrusion/attentat : corne de brume avec un son long et continu pour confinement, déclenchement de l'alarme incendie pour s'échapper.

Suite aux risques d'attentats, le plan vigipirate niveau « attentat » a été de nouveau activé : interdiction de stationner aux abords de l'école, l'école doit être fermée.

3- Les alertes incendie

Les exercices « incendie » se font plusieurs fois dans l'année, à différentes saisons et lors d'activités variées, dans un lieu qui n'est pas forcément la classe (salle de motricité, dortoir à St Germain...). Cela permet, ainsi, à tous les élèves et à tous les enseignants (notamment ceux qui ne sont là qu'une journée par semaine) de s'entraîner et d'avoir de bons réflexes.

Un 1^{er} exercice a eu lieu le 21/09/2020 à 10h20 sur l'école de St Germain. Le deuxième a eu lieu aujourd'hui et s'est bien déroulé.

Un exercice a eu lieu à Péré le 10/09/2020. Un deuxième a eu lieu sur le temps de cantine en début d'année.

Un lieu de mise en sûreté :

St Germain : Tous les élèves évacuent l'établissement et se dirigent vers le stade, les enseignants sont munis des clefs et du cahier d'appel.

Péré: Tous les élèves évacuent l'établissement et se dirigent sur l'herbe dans la cour de l'école.

4 – Projet d'école 2018-2021

Mise en place de nouveaux projets d'école pour toutes les écoles sur une période de 4 ans.

Il s'agit d'un **document définissant les grandes orientations de travail dans une école, au regard d'un état des lieux sur les difficultés scolaires ou comportementales que rencontrent les élèves.**

Ce projet d'école est composé de 3 ambitions :

- **Ambition 1 : Construire des apprentissages durables**

1^{er} Objectif: Porter une attention particulière aux apprentissages fondamentaux.

Mise en œuvre : -Utilisation des contes comme support pour les langages oral et écrit.
- Élaboration d'une grille de langage de la PS au CM2.

2nd Objectif: Développer les liaisons inter-cycles et inter-degrés.

Mise en œuvre : - Utiliser une pédagogie spiralaire (découpage des méthodes entre les niveaux avec une reprise systématique de ce qui a été déjà vu).
- Utilisation des mêmes méthodes et des mêmes affichages pour améliorer la lecture.
- Coordonner les emplois du temps.

3^{ème} Objectif: Construire l'autonomie de l'élève.

Mise en œuvre : Favoriser le travail sous forme d'ateliers.

- **Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours**

1^{er} Objectif: Initier les parcours éducatifs.

Mise en œuvre : Enrichir le parcours artistique et culturel de l'élève et en garder une trace de la PS au CM2.

2nd Objectif: Assurer et renforcer le suivi et l'accompagnement de tous les élèves.

Mise en œuvre : - Faciliter les transitions difficiles au sein de la scolarité (l'entrée en PS, le passage au CP, le passage en 6ème).
- Faire du lien entre les deux écoles.

3^{ème} Objectif: Construire le parcours linguistique des élèves.

Mise en œuvre : -Faciliter l'apprentissage des langues étrangères avec l'écoute de chants et de comptines, la lecture d'albums, des vidéos, des activités ritualisées.
-Mise en place d'un cahier commun du cycle 2 au cycle 3.

- **Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec partenaires, conforter la confiance**

1^{er} Objectif: Renforcer la liaison école-familles

Mise en œuvre : Accueil des futurs élèves et de leurs parents, intervention des parents au sein de l'école pour des moments informels ou non (réunion de rentrée, partage de moments musicaux, fête d'école, sorties...)

2nd Objectif: Impulser un travail en partenariat

Mise en œuvre : - Partenariat avec l'équipe de circonscription, les associations extérieures, les parents, la municipalité, les pompiers, la CDC, la gendarmerie, les infirmières scolaires...

Un bilan sera réalisé en cette fin d'année 2021. Les équipes prendront en compte le temps de confinement pour dresser le constat de ces 4 années et nous projeter pour les 4 années à venir.

5- Évaluations des cp-ce1

En octobre les élèves de cp et ce1 ont passé les évaluations de rentrée. En janvier, les cp ont de nouveau été évalués en mi-parcours. Nous notons un décalage entre les attentes de ces évaluations et les réalités de terrain. Nos élèves ont souffert de ce confinement.

6- Bilans et investissements 2020/2021 et travaux à venir

Sur Saint Germain de Marencennes :

Investissement : Achat d'un téléphone portable pour l'école nouveau numéro **07 56 06 85 80.**

Achat du matériel numérique pour le bureau de direction.

Remerciements de la mairie pour ces investissements.

Remerciements pour le déjeuner de Noël offert par la mairie.

Remerciements aux ATSEM et à Lydie Mercier et aux équipes de nettoyage pour leur investissement « humain » au quotidien. Elles ont été particulièrement sollicitées lors de cette période.

Travaux



Écoles de la commune de Saint-Pierre la Noue

Sanitaires des élémentaires en cours.

Travaux à prévoir :

En ce qui concerne les toilettes de la maternelle, les enseignantes souhaiteraient participer à leur aménagement intérieur. Ceux-ci sont vétustes et ne sont plus en adéquation avec les normes exigées.

Dans les récentes formations, il a été demandé d'être particulièrement vigilant quant au bien être des élèves dans ces toilettes notamment en favorisant un maximum l'intimité de chacun. Les Enseignantes et les ATSEM vivant au quotidien dans les locaux souhaiteraient donc pouvoir être impliquées dans les réflexions concernant ce projet pour apporter leurs idées et leurs remarques au service du bien-être des élèves.

Demande de travaux :

- Toilettes des maternelles : plans à étudier avec les enseignantes et les atsem.
- Matériel de projection et audio en maternelle, pour les classes

Sur Péré :

Travaux réalisés :

- Mise en place d'un pass pour ouvrir toutes les portes.
- Installation du photocopieur dans l'école.
- changement de la baie vitrée
- installation d'un vidéoprojecteur dans la classe de CM1/CM2.

Merci aux agents pour leurs travaux.

Merci à la Mairie pour les travaux, le goûter de Noël.

Nous remercions Nadine Blondet, Pascale Samson et Audrey Bachelier pour leur travail au quotidien à l'école.

Demande de travaux :

- Des enceintes sont-elles prévues pour le vidéoprojecteur ?
- Dans le sas côté CM1 CM2 le carrelage est glissant en temps de pluie. Est-ce possible de mettre un paillason sur la longueur ?

Activités et projets divers

Route de Péré
17700 SAINT-PIERRE LA NOUE
07 56 06 85 80
ce.0170535P@ac-poitiers.fr



Écoles de le commune de Saint-Pierre la Noue

Péré :

Réalisé

- Petit déjeuner à l'école et journée déguisée pour Halloween.
- Venue de Fabrice Ferry pour parler du système solaire.
- Projet CPC musicale « Bonne et heureuse année »
- Bibliothèque depuis janvier tous les 15 jours.
- Ecole et fanfare : avec Guillaume Lécuyer du conservatoire de musique de Surgères les lundis de 12h30 à 13h30 sur la période 3 avec concert le 1er février

CE2 CM1 : projet Vendée Globe et régates virtuelle. Vidéo d'une chanson envoyée à Charlie Dalin.

CM1 CM2 : projet des Incorruptibles avec le collège, plantation d'arbres devant la salle des fêtes de Péré en lien avec la mairie, Matador avec une classe de Chambon

A venir

Projet de classe de découverte du mardi 25 mai au vendredi 28 mai au centre Trema de Dolus sur l'île d'Oléron. Merci à la mairie pour l'aide allouée. Nous faisons passer un sondage pour mesurer l'adhésion au projet. Nous voyons avec l'Inspection et nous organiserons une réunion d'information avec les familles. Dans l'attente aussi des conditions sanitaires.

Saint Germain de Marencennes :

Réalisé

-Projets sur l'année 2019 autour de l'environnement et du développement durable : notamment avec l'intervention du Cyclad, en janvier et février, sur le tri des emballages et le compostage, la sensibilisation au gaspillage à la cantine, le défi recyclum et une chorale. Tout cela a contribué à la labellisation de l'école en E3D niveau « confirmé », une distinction dans la dynamique durable de notre école.

- « Le concert presque classique » n'a pu avoir lieu. Une représentation du projet « elle va piano » a pu être honorée dans la salle des fêtes et pour tous les niveaux.

- Visites hebdomadaires à la bibliothèque municipale avec emprunts de livres pour toutes les classes et ateliers pour les élémentaires. Les maternelles choisissent les livres à l'école, c'est la bibliothèque qui se déplace, merci à eux pour leur engagement.

A venir

Route de Péré
17700 SAINT-PIERRE LA NOUE
07 56 06 85 80
ce.0170535P@ac-poitiers.fr



Écoles de le commune de Saint-Pierre la Noue

- Classe en extérieur, dès que le plan vigipirate sera levé.
- Activité piscine au mois de juin pour les CP, CE1 et CE2. (piscine chauffée) selon les restrictions sanitaires en vigueur
- Exposition à l'église sur le thème de la transparence
- Concert de guitare-voix par les élèves de cp
- Les sorties pédagogiques sont en cours d'élaboration
- Plantation des arbres sur St Germain au printemps

En commun :

- Fête de fin d'année avec Kermesse à définir selon les conditions sanitaires en vigueur.

7- Questions diverses

Aucune question n'est remontée.

Levée de séance 19H10.

Président de séance
Fanch HARSCOET

Secrétaire de séance
Marie JIMENEZ

Route de Péré
17700 SAINT-PIERRE LA NOUE
07 56 06 85 80
ce.0170535P@ac-poitiers.fr